

| | | |
|--|---|--|
| <p>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 121 titulaires – 70 suppléants</p> | <p>Conseillers en fonction : 121 titulaires – 58 suppléants</p> | <p>Conseillers présents : 77 Dont suppléants : 2 Absents excusés : 19 Absents : 27</p> |
|--|---|--|

Date de convocation : 18 février 2014.

Vote(s) pour : 77
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 24 février 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 16 : Installation de caméras de vidéoprotection dans les transports publics urbains – Affectation partielle de l'Autorisation de Programme QVTC005-01 « Sécurité et télésécurité du réseau ».

Rapporteur : Monsieur GROS

Le Conseil
Le Bureau entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code des Marchés Publics,
VU le Budget Primitif 2014, le règlement financier afférent aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations de Programme correspondantes,
CONSIDERANT le besoin d'accroître la sécurité des personnels et usagers des transports publics,
CONSIDERANT la nécessité de mener à terme le marché afférent à la vidéosurveillance,

DECIDE d'affecter à hauteur de 259 500 € HT l'Autorisation de Programme « sécurité et télésécurité du réseau » ouverte par délibération du Conseil de Communauté en date du 14 février 2011 comme suit :

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| AP Sécurité et télésécurité du réseau | 600 000 € |
| Affectation partielle du 16/05/2011 : | 274 000 € |
| Affectation sollicitée | 259 500 € |
| Affectation totale | 533 500 € |
| Affectation encore disponible | 66 500 € |

Pour extrait conforme
Metz, le 25 février 2014
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSÉL

